

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

### PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . . .	18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . . .	10 — — — 13 — »
Trois mois, — . . . . .	5 25 — — 7 50 — »

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

### Gare de Saumur (Service d'été, 15 mai).

#### DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 13 minutes du matin, Poste.	
9 — 04 — — — Omnibus.	
2 — 08 — — — soir, Omnibus.	
4 — 13 — — — Express.	
7 — 11 — — — Omnibus.	

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

#### DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 25 minutes du matin, Mixte (prix réduit).	
7 — 55 — — — Omnibus-Mixte.	
9 — 50 — — — Express.	
11 — 56 — — — Omnibus-Mixte.	
5 — 47 — — — soir, Omnibus.	
9 — 59 — — — Poste.	

### PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces . . . . .	20 c. la ligne.
Dans les réclames . . . . .	30 —
Dans les faits divers . . . . .	50 —
Dans toute autre partie du journal.	75 —

### ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITTE-BULLIER et C<sup>ie</sup>, place de la Bourse, 8.

## Chronique Politique.

Mercredi soir, à neuf heures, a eu lieu au palais des Tuileries la réception des grands corps de l'Etat; ainsi que nous l'avions annoncé, elle a été précédée de celle du corps diplomatique, ayant à sa tête le nonce du saint-siège.

Une affluence immense se pressait dans les salons. Les sénateurs, les députés, les conseillers d'Etat, les généraux, la cour de cassation, l'Institut, etc., étaient venus témoigner par leur présence de leur respectueuse sympathie pour le souverain qui venait d'accomplir un voyage si utile aux intérêts du pays.

Dans cet empressement, il y avait aussi un hommage à l'Impératrice qui, pendant quarante jours, a dirigé les affaires de l'Etat avec une si haute intelligence.

L'Empereur a parcouru tous les salons, adressant successivement la parole à diverses personnes. L'Impératrice s'est également entretenue avec un grand nombre de hauts dignitaires.

Le gouvernement de S. M. l'Impératrice, pendant la régence dont elle a été investie, est l'objet des appréciations les plus sympathiques dans la presse anglaise. Un des organes les plus importants de Londres, le *Morning Post* s'exprime ainsi :

« Le règne de l'Impératrice régente a été bien court; mais il a mis en lumière des vertus qui commandent un sincère hommage, quand elles se révèlent d'une manière aussi

remarquable. Sous le gouvernement d'une auguste dame, nous sommes nous-mêmes une nation particulièrement heureuse; et les Français, qui sont un peuple vaillant et chevaleresque dans le sens de l'antique chevalerie, nous pardonneront d'exprimer la satisfaction que ce résultat nous cause. L'Impératrice a, de plus, justifié ce fait historique, à savoir qu'une femme peut tout à la fois régner et gouverner. Les talents et le tact si plein de grâce que la régente a montrés, ont été sans nul doute appréciés. »

Une note importante a paru au *Moniteur*. Il était question, depuis quelque temps, d'une augmentation prochaine de l'effectif de notre armée expéditionnaire au Mexique. Le *Moniteur* réduit ces allégations à leur juste valeur dans les termes qui suivent :

« On fait courir le bruit que le gouvernement prend des dispositions pour l'envoi de renforts considérables au Mexique, ce qui est absolument inexact.

« Les différents corps employés au Mexique diminuent chaque année d'un certain nombre d'hommes appartenant à la classe libérable au 31 décembre, et chaque année aussi ces diminutions sont compensées par un nombre égal de soldats puisés dans les dépôts.

« L'armée du Mexique recevra, d'ici au 31 décembre, le nombre d'hommes nécessaire pour remplacer les hommes libérables à cette époque; ce mouvement annuel a pour but non d'augmenter, mais de maintenir l'effectif régulier du corps expéditionnaire. »

Depuis la fin des troubles de l'année der-

nière dans le sud de la province d'Oran, et l'issue de la récente et courte campagne de la Kabylie des Babors, le nombre des régiments de France dans notre colonie algérienne a été diminué de cinq d'infanterie de ligne et de trois de cavalerie légère. On nous assure qu'il est encore question d'amoindrir l'effectif des troupes qui sont envoyées de la mère-patrie, et de revenir à l'occupation dans notre colonie par les corps spéciaux; zouaves, tirailleurs algériens, bataillons d'infanterie légère d'Afrique, chasseurs d'Afrique et spahis. L'armée mise à la disposition de notre gouverneur général n'aurait plus, à moins d'éventualité, qu'un nombre restreint de régiments d'infanterie, bataillons de chasseurs à pied et régiments de cavalerie légère, avec l'artillerie et les services nécessaires pour le fonctionnement régulier.

Nous résumons de la manière suivante les renseignements donnés par la presse espagnole sur les derniers événements survenus à Valence.

Le ministre de l'intérieur, interpellé dans la Chambre des députés, a répondu qu'il avait communiqué aux députés et à quelques journaux les dépêches qu'il avait reçues à ce sujet; que d'ailleurs les faits se bornaient à ceci :

Le gouverneur civil ayant prévenu le capitaine-général qu'un plan d'insurrection existait, celui-ci s'était présenté au quartier du régiment de Bourbon, où il avait trouvé le colonel et plusieurs officiers dont la présence n'était point justifiée par des affaires de service, et qu'après les avoir interrogés, il les avait fait arrêter.

Le gouvernement, a ajouté M. le ministre, a donné ordre à tous les gouverneurs d'envoyer chaque jour deux dépêches rendant compte de la situation morale et de l'ordre de leur district.

Des télégrammes reçus de Carthagène, de Cadix, de Murcie, de Pontevedra et d'autres, assurent que la tranquillité la plus complète continue de régner dans la Péninsule.

Un télégramme de Valence, du 14, annonce que l'enquête se poursuit. Onze bourgeois et huit militaires ont comparu devant le tribunal. M. Peris y Valero, directeur du journal progressiste *los dos Reinos*, a été arrêté. La tranquillité publique n'a pas été troublée.

Le projet des conjurés était de s'emparer de la personne du capitaine-général à la sortie du théâtre, d'occuper sur-le-champ San Francisco et la station du chemin de fer, et de proclamer la déchéance de la dynastie et la réunion de l'Espagne et du Portugal. La troupe paraît avoir été complètement étrangère à la conspiration. Lorsque le général Villalonga a fait arrêter les officiers compromis, les soldats ont proféré des cris enthousiastes de Vive la reine! L'argent destiné à favoriser ce mouvement avait été recueilli entre les progressistes et les démocrates. Le prétexte était que l'on voulait secourir les victimes de l'inondation.

A Valence, on assure que le mot d'ordre des conjurés était l'union ibérique. Toutes les probabilités confirment que l'on pensait à un mouvement antidynastique. Les rédacteurs du journal *los dos Reinos* et le directeur sont arrêtés.

M. Villalonga a été relevé des fonctions de capitaine-général de Valence, et le maréchal

### FEUILLETON.

3

## AUGUSTE ET MARIE

Par ELIACIM JOURDAIN.

(Suite.)

Auguste avait rencontré, à la fête patronale du Fidelaire, une jeune fille dont le père était sabotier. Le père s'appelait Jean Pavilly; la jeune fille répondait au doux nom de Marie... Elle était blonde et venait d'avoir seize ans, — le teint et l'âge d'Eve, la lumière et la tendresse, l'idéal rêvé et chanté par les poètes... Ajoutez à ces qualités un front pâle et rougissant, des yeux bleus ombragés de longs cils, une bouche purpurine, enrichie de trente-deux petites perles, d'où s'échappe une voix émue et caressante, une taille de Muse, un pied d'enfant, et vous vous ferez à peine une idée de cette jeune vierge des forêts, qui ne sait ce que c'est que rythme et musique, et qui est une cadence vivante, une perpétuelle harmonie...

A voir danser, au son du fifre et du tambourin, cette jeune fille si accomplie, on l'eût prise pour quelque jeune fille du monde se cachant sous des

dehors rustiques, afin de causer quelque malicieuse surprise à un beau cousin attendu et dans lequel elle se plaît à voir un mari. Mais l'on se fût grandement trompé.

Cette mignonne jeune fille, au doux visage de madone, Marie Pavilly, était bien la fille de Jean Pavilly, le sabotier de Fidelaire... La pauvre enfant avait perdu sa mère depuis près de dix ans, et était chargée du ménage, dans la tenue duquel brillaient toutes ses belles qualités, son esprit d'ordre de fée et sa délicatesse d'hermine; et, pourtant, tout cela était bien pauvre: mais chaque objet était si bien à sa place, si bien essuyé et si bien frotté, que l'on se fût miré dans cette misère, comme dans une glace de Venise.

Marie, qui « adorait » le lait, avait prié son père de lui acheter une chèvre blanche, — qu'elle se proposait d'appeler *Lila*, en souvenir du nom donné autrefois par elle à une fauvette qu'elle avait élevée dans un petit « coffin d'osier, » pour parler le langage de Daphnis et Chloé, traduit par le bon Amyot, fauvette qu'elle avait eu la douleur de voir mourir, sous ses baisers, au bout de six mois — de captivité.

Elle l'avait pleurée longtemps; puis un doux sou-

venir avait succédé aux larmes versées par elle, sur la mort de l'oiseau. Mais son nom était toujours présent dans son cœur et rien ne lui était plus cher que de l'entendre prononcer par une voix amie. C'était pour faire revivre à son oreille cette douce appellation de *Lila*, qu'elle avait désiré avoir une chèvre, car elle ne voulait plus avoir d'oiseau; elle avait trop souffert, en perdant le premier qu'elle eût élevé, et qui lui avait pris le cœur par ses chants et sa gentillesse, au point qu'elle avait pensé ne pouvoir lui survivre. Puis, elle s'était demandé s'il était permis à l'homme de priver de leur liberté de petits être auxquels Dieu avait donné des ailes, comme pour leur permettre de venir chanter ses louanges aux portes du paradis et lui apporter des nouvelles de la terre; et son cœur lui avait répondu que cela était mal, que l'oiseau avait été créé pour vivre libre et non captif; que l'emprisonner, sous prétexte d'attachement pour lui, pour son beau plumage ou son doux ramage, c'était là un affreux égoïsme, un amour réprouvé par le ciel; qu'on devait aimer ces petits êtres pour eux et non pour soi; et, depuis lors, la douce jeune fille n'avait plus aimé les oiseaux que planant dans l'air, perchés sur les branches flexibles ou venant, d'eux-mêmes,

frapper à sa vitre amie ou se poser sur le bord de sa fenêtre, où les attendaient toujours des graines de la forêt.

Le père de Marie lui acheta la chèvre blanche convoitée par la jeune fille, non toutefois sans se faire prier et même passablement. Il aimait sa Marie comme la prunelle de ses yeux et fût mort pour lui épargner l'ombre d'un chagrin; mais le brave homme avait aussi un faible pour son jardin et pour les légumes et arbustes qu'il y cultivait, et une chèvre lui paraissait devoir porter le ravage dans ses plantations, et ses craintes ne se vérifièrent que trop... Mais, lorsque Lila avait commis quelque dégât, la correction ne se faisait pas attendre... Au premier mot de son père, Marie allait chercher sa chèvre au piquet ou à l'étable, amenait la coupable au pied du chou ou de l'arbuste endommagé, contraignait la capricieuse petite bête à flaire les émanations qui s'en échappaient, puis la housinait, afin de lui faire perdre le goût des feuilles et des bourgeons broutés par elle.

Lila prenait la correction pour une agacerie et y répondait par ses plus jolis bonds; ensuite elle venait quêter dans la main de sa chère maîtresse, où, en ces jours de justice, se trouvait toujours quelque

de camp commandant en second des hallebardiers, M. Makenna, a été appelé à le remplacer.

Le roi de Prusse a dû quitter Berlin le 15 ou le 16 pour aller à Carlsbad, où il passera environ vingt-cinq jours, et de là il ira à Gastein.

On écrit de Francfort que l'entrevue de Carlsbad n'aura probablement pas lieu. Le refroidissement de plus en plus apparent entre les deux grandes cours allemandes aurait pour cause la conviction récemment acquise par la Prusse que le cabinet de Vienne négocierait secrètement avec les Etats moyens pour contrecarrer la politique de M. de Bismarck dans les duchés de l'Elbe, en soulevant de nouveau devant la Diète la question de la reconnaissance du prince d'Augustenbourg comme duc de Sleswig-Holstein.

On lit dans la *Correspondance générale* :

Bien que l'Autriche n'ait pas encore reconnu le royaume d'Italie, cette circonstance n'a pas exercé d'influence fâcheuse sur les relations commerciales entre ces deux Etats. Le traité de commerce et de navigation, conclu le 18 octobre 1854, entre la Sardaigne et l'Autriche, assurait à l'Autriche tous les avantages douaniers accordés par la Sardaigne à d'autres pays.

Ce traité s'applique maintenant, non-seulement à l'ancien territoire sarde, mais à tout le royaume d'Italie.

Le *Moniteur du soir* annonce que les républiques de Buenos-Ayres et de Montevideo sont décidées à reconnaître l'empire du Mexique. L'alliance récente de ces deux républiques avec le Brésil paraît n'avoir pas été étrangère à cette résolution. On sait que le Brésil a déjà reconnu l'empire du Mexique.

On écrit de Pékin, sous la date du 1<sup>er</sup> avril, que les troupes impériales ont remporté dans le Yun-Nan d'importants succès. Elles ont pris possession de la capitale de la province, et des musulmans insurgés ont été chassés de tous les districts situés à l'est de la rivière Y.

#### CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE de l'Écho Saumurois.

Paris, 15 juin 1865.

Mon cher Directeur,

La journée de dimanche a été un grand jour, et le Français, déjà si fier lorsqu'il regardait la colonne, a eu un violent accès de fierté, en assistant au triomphe de *Gladiateur*.

Vous n'êtes pas sans savoir que le *Gladiateur* est un poulain de trois ans, appartenant à M. le comte Frédéric de Lagrange, et qui

remportait naguère le grand prix du Derby, aux courses d'Epsom.

Ce merveilleux cheval a repassé le détroit, et avant-hier il a obtenu un nouveau triomphe sur l'hippodrome de Lonchamp. Il a gagné le grand prix de 100,000 fr. de la ville de Paris, auquel était joint un magnifique objet d'art offert par l'Empereur. Donc, hurrah pour *Gladiateur*!

Cette grande fête du turf a d'ailleurs été splendide; les tribunes des courses et leurs abords étaient encombrés de toute la société parisienne et étrangère. Sur la plate-forme stationnaient aussi, depuis midi, tous les curieux venus pour assister à la lutte entre l'élevage anglais et l'élevage français. La pelouse était garnie de voitures, le ring plus compacte que jamais. Enfin, à voir l'empressement de cette multitude qui, comme une mer, envahissait la piste après chaque course, on pourrait croire que les courses deviennent populaires.

Après la victoire de *Gladiateur*, l'enthousiasme s'est manifesté par des bravos, des hurrahs qui indiquaient que la corde nationale venait de vibrer. M. de Lagrange s'est avancé lui-même sur la piste pour aller au-devant de son cheval. Demandé immédiatement après dans la tribune impériale, il a reçu les compliments de l'Empereur et de l'Impératrice. Puis l'Empereur est descendu dans le pesage pour voir le vainqueur que lui a présenté son propriétaire. Il a fait le tour du pesage, tenant le Prince Impérial par la main, ayant à sa gauche le comte de Lagrange.

Un seul champion représentait, sur le turf, les écuries britanniques. C'était *Totleben*, appartenant à M. le duc de Beaufort; ce cheval est arrivé cinquième, dépassé par quatre chevaux français, en tête desquels se prélassait le vainqueur, qui a gagné facilement de trois longueurs.

Mais comment lutter aussi contre un si redoutable compétiteur? Ce magnifique spécimen de l'élevage français frappe d'admiration les moins enthousiastes. D'une beauté de formes irréprochable, c'est assurément le cheval le plus accompli qui ait jamais paru sur nos champs de course. Sa grande silhouette se détachait majestueusement au milieu des autres chevaux, qui paraissaient des pygmées. On pressentait l'issue de la lutte.

*Gladiateur* est fils de *Monarque*, étalon né en France, et de *Miss-Gladiator*, jument née et élevée en France. Il est né chez M. le comte de Lagrange au haras de Dangu, près Gisors (Eure). *Monarque*, son père, gagna le prix du Jockey-Club en 1855. Il avait été entraîné par T. Jennings, qui a eu l'honneur de préparer dix ans plus tard *Gladiateur*, digne fils de *Monarque*. Le célèbre vainqueur du grand prix de Paris est encore destiné à de grands triomphes. Nul doute qu'il ne remporte au mois de septembre le grand Saint-Léger à Doncaster, et qu'il

ne porte au faite de la renommée la production chevaline de notre pays.

Saint-Médard n'a pas voulu sans doute attrister ce grand triomphe, et il nous est venu cette année, non plus un arrosoir à la main, mais le front couronné d'un nimbe éblouissant et inondé des rayons d'un soleil superbe. Il fallait voir l'anxiété avec laquelle chacun interrogeait le ciel pendant cette journée de jeudi, et la satisfaction avec laquelle on se disait le soir : Enfin, la Saint-Médard s'est passée sans pluie!

Un mortel, à qui pluie ou soleil doivent être assez indifférents en ce moment, est l'heureux possesseur du gros lot de 100,000 fr. de la loterie d'Amiens tirée dimanche.

Tous les journaux ont raconté les circonstances dans lesquelles M. Paul Poitron, fils de l'inspecteur de la police d'Amiens, a acheté ce fameux billet n° 874,328, le 1<sup>er</sup> juin. Mais n'est-ce pas une chose singulière que le gros lot soit échu précisément à un habitant d'Amiens?

On annonce pour paraître très-prochainement un décret de promotions et de nominations dans la Légion d'Honneur pour la littérature et les beaux-arts, décret qui devancerait les distributions annuelles et en quelque sorte réglementaires du 15 août.

Parmi les heureux promus, on cite comme devant être nommés officiers : MM. Durand-Brager, peintre de marine, et Fétis, le compositeur belge qui a présidé aux répétitions de *l'Africaine*.

Un financier, le banquier des rois, célèbre à Londres, avec une magnificence princière, le mariage de ses enfants. Le baron Ferdinand de Rothschild, second fils du baron Anselme de Rothschild, de Vienne, épousait le 7 juin miss Evelina de Rothschild, fille du baron Lionel. Le mariage a eu lieu dans ce fameux hôtel où l'escalier est orné d'une rampe d'or massif.

Il n'y avait pas de rampe d'or dans la galerie du duc de Moray, mais les objets d'art de la Chine et du Japon y étaient représentés par les spécimens les plus exquis et les plus riches et ils ont atteint des prix fabuleux.

Voici le prix de quelques objets hors ligne par le travail ou la matière : une coupe en cristal de roche, forme de coquille posée sur un pied, 3,480 fr., et 6,000 fr. un oiseau chimérique en même matière; ce sont des dragoirs du seizième siècle italiens; un petit vase en cristal de roche, travail chinois, 2,100 fr.; une grande plaque en jade vert avec grenat cabochon, 5,500 fr., et 5,050 fr., une belle boîte lourde avec son plateau en jade vert, richement incrustée d'or et de rubis, et provenant ainsi que la pièce précédente, du palais d'Été. Depuis le sac de la résidence impériale, l'Europe possède quelques objets d'une beauté sans rivale et qui

maintien modeste, et la pensée lui était venue de la prier à danser.

La faveur qu'il sollicitait, et qui était pour lui d'un si haut prix, lui fut accordée avec cette simplicité, cette candeur naïve qui ferait tomber à genoux et adorer, tant l'innocence chez une jeune fille revêt un caractère céleste et inonde le cœur de l'homme d'une joie ineffable.

Auguste s'éprit de Marie, à la première parole qu'elle laissa tomber de sa bouche en fleur et il résolut, dès lors, d'en faire sa femme, s'il était assez favorisé pour l'obtenir. Heureusement, elle était pauvre : c'était ce qui le rassurait et lui donnait un peu de hardiesse pour parler à son père, car il n'eût jamais osé hasarder la demande de sa main, si, au lieu d'être la fille d'un sabotier, elle eût seulement dû le jour à un petit marchand.

Le jeune forgeron fit sa demande en mariage, quinze jours après avoir dansé avec la jolie Fidélairose; non que le temps mis par lui à parler au père lui fût nécessaire pour réfléchir, — car, nous l'avons dit, son parti fut pris dès le premier jour, à l'instant même où la voix enchanteresse de la jeune fille frappa son oreille; mais ce sont des mots si terribles à prononcer, pour l'homme qui aime avec

atteindraient en Chine des prix dix fois plus élevés.

Il est certain que l'ensemble de la vente, tableaux et objets d'art, dépassera deux millions.

Il s'est fait depuis peu de temps, et presque à la sourdine, une petite révolution dans les salons et les cercles. Les cartes dont on se sert pour jouer ont changé de physionomie. Un artiste bien avisé a eu l'idée de remonter à l'origine même du jeu de cartes et de reproduire les types du peintre Gringonneur, le quel composa d'après les peintres italiens, les cartes destinées à distraire le roi Charles V dans sa démenche et sa mélancolie. Lahire, la reine Judith, le roi David, ont comme chacun sait, une double origine grecque et italienne. C'est à Venise que les Grecs, réfugiés de Constantinople, après la conquête de Mahomet II, ont d'abord fait connaître les cartes à jouer.

Le premier document écrit qui fasse mention de ces cartes comme existant chez nous, est un article d'un compte de l'argentier du roi Charles VI, et dans lequel on lit : « Donné à Jacquemin Gringonneur, peintre, pour trois jeux de cartes à or et à diverses couleurs, ornées de plusieurs devises portées devant le seigneur roi pour son esbattement, 36 sols parisis. » L'Europe tout entière accepta ces symboles curieux et populaires; mais, avec le temps, les types primitifs disparurent, et firent place à ces barbares images que nous avons encore sous les yeux, et qui sont bonnes tout au plus pour des Iroquois. Pourquoi ne pas revenir aux cartes historiques de Gringonneur?

La chose est faite, et cette reproduction originale, tout étincelante d'or et de carmin, brille, plaît, et n'est pas indigne de l'attention des artistes. C'est un Bijou, un nouveau jeu de cartes qui est le jeu de cartes ancien. Il a l'intérêt archaïque et l'élégance exquise, et il nous débarrasse enfin de ces choses éblouissantes si laides, si difformes, et qui depuis si longtemps se prélassent sur le tapis vert. Rachetons au moins le luxe un peu exagéré de nos mœurs par l'élégance et la grâce des arts.

Pour les articles non signés : P. GODER.

#### Nouvelles Diverses.

Les ministres se sont réunis mercredi, dans la matinée, en conseil, au palais des Tuileries sous la présidence de l'Empereur.

— On lit dans le *Moniteur* :

S. A. I. Mgr le prince Napoléon, dont l'état, du reste, n'a jamais inspiré de sérieuses inquiétudes, est complètement remis des suites de son accident de voiture.

— Le Corps-Législatif, dans sa séance du

frilandaise, pour la corrigée, — pour la caressée, devait traduire celle-ci en son langage.

Marie était donc en possession d'une chèvre répondant au nom de Lila, auquel elle avait entendu tout de suite, faisait observer la jeune fille, avec un enjouement où se mêla plus d'une fois, une larme fugitive; car la gentille oiselle qui l'avait portée, la première, ce doux nom, était retournée au sein de toutes choses. L'innocente enfant eût bien désiré pouvoir dire : « retournée au ciel; » mais elle eût craint de commettre un péché et, cependant, qui, plus que ces petits êtres ailés, ont droit à entrer en paradis, pour y chanter les gloires de Dieu, père de tout ce qui existe, de tout cœur qui aime, prie ou chante!

Aussitôt son ménage fait, la douce jeune fille allait chercher sa chèvre et la menait paître le long des haies, si l'on était en hiver, — à la forêt, si les beaux jours étaient de retour avec leurs rameaux verts, leurs ronces et leurs brindilles, dont Lila se montrait si friande et qui lui donnaient un lait si savoureux et si parfumé.

Marie ne s'amusait pas à regarder bronter Lila au bois; elle avait quelque chose de mieux à faire; elle avait à filer des chemises pour son père; aussi sor-

toutes les ardeurs de son âme, que ces mots : « Père un tel, ou Monsieur \*\*, je suis tombé amoureux de votre fille; » ou : « Mademoiselle votre fille a captivé mon cœur, et je viens vous la demander en mariage, ou vous supplier de me l'accorder. » Et Marie Pavilly était la première femme qui eût fait battre le cœur d'Auguste Fleury. On comprend, dès lors, s'il dut prendre son courage à deux mains pour faire sa demande...

Décidé à parler au père de celle qu'il aimait, il y mit une simplicité antique. Se croisant, un matin, dans la forêt, avec Jean Pavilly, qui venait d'acheter un lot de bois, pour faire des sabots, il l'aborda et lui dit :

— Maître Pavilly, c'est la Providence qui me fait vous rencontrer en un lieu si propice pour causer de choses sérieuses.

Et il lui fit l'aveu de son amour pour sa fille, le priant de vouloir bien l'accepter pour gendre.

Le père Pavilly fut surpris — sans l'être — de la demande qui lui était faite, car, sans être bien fin, il s'était aperçu que sa Marie avait produit une vive impression sur le cœur du jeune forgeron; toutefois, il était loin de s'attendre à le voir se déclarer si vite. En effet, ce n'est guère l'habitude à la cam-

14, a voté la 3<sup>e</sup> section du ministère de la guerre.

Dans cette séance, M. Nogent-Saint-Laurens a déposé son rapport sur le projet d'emprunt de la ville de Paris.

— La commission chargée d'examiner le projet de loi portant approbation de la convention passée entre le ministre de la guerre et la société algérienne, a nommé rapporteur M. le baron Jérôme David.

— La Banque d'Angleterre vient de réduire le taux de l'escompte de 5 1/2 à 5 0/0.

— Un audacieux Anglais a parié de faire un trajet de onze lieues à l'aide d'un appareil de son invention. S'élançant de la galerie supérieure de l'hôtel des Trois-Couronnes, à Granville (Manche), dans la direction de Jersey, il s'agit de traverser la mer jusqu'à destination.

Des paris nombreux sont ouverts, nous assure-t-on, et le nouvel Icare, lui-même, a engagé au succès de son entreprise la majeure partie d'une fortune considérable.

Le magnifique steamer français la *Comète* accompagnera à distance le navigateur aérien, et le recueillera, si, comme celles de son prédécesseur, ses ailes venaient à fondre au soleil.

— Nous lisons dans le *Temps* :

« Signalons le *petit Moniteur* comme le plus intrépide amateur de privilège qui soit au monde. On sait la faveur dont jouit ce petit journal politique dans les sphères officielles. On vient de découvrir sans doute que les marchands ordinaires étaient de trop petites gens pour vendre, comme il convient, cette feuille si gaie. On commence à en organiser la vente chez les marchands de tabac, qui, vivant en vertu d'un privilège, doivent se montrer de bonne composition pour un confrère aussi bien en cour. Nous demandons si le directeur des contributions indirectes a autorisé en même temps les débitants à vendre la *Gazette de France*, le *Courrier du Dimanche*, le *Siècle* et le *Temps*? et nous ajouterons que vendre des cigares de la régie enveloppés dans un *Moniteur du soir*, c'est être un peu bien sévère pour les consommateurs.

## Chronique Locale.

On lit dans le *Moniteur* :

Le bruit s'est répandu qu'un duel avait eu lieu en Algérie, entre le général de division Deligny et le général de brigade Legrand, employé sous ses ordres. Il suffit de définir la position hiérarchique de ces deux officiers généraux pour repousser l'idée d'une rencontre qui serait la négation de toute discipline.

Les dépêches et les journaux reçus d'Algérie gardent le plus complet silence sur un fait aussi grave; on est donc en droit d'affirmer qu'il est absolument controuvé et de déplorer que les

pagne, non plus qu'à la ville, de mener promptement les affaires de cœur... Est-ce un bien, est-ce un mal? grave question, que le digne sabotier eût été en peine de résoudre!

Il constatait mentalement le fait, voilà tout.

Jean Pavilly connaissait la famille d'Auguste, et en faisait grand estime. Il savait aussi combien ce jeune homme était aimé et estimé de ses camarades; combien il était laborieux et habile dans son état de forgeron, et il le considérait comme un excellent parti pour sa fille. Il se trouvait donc honoré de sa recherche et était tout disposé à le nommer son gendre, si sa fille l'agréait; car, ne pouvant doter « la chère mignonne », il voulait, du moins, lui donner le seul bien qu'il fût en son pouvoir de lui accorder, la *liberté* de choisir son époux.

Le brave père mettait encore, dans sa pensée, une *petite* condition à l'obtention de son consentement: c'était que sa Marie eût au moins atteint ses dix-sept ans, car, pour lui, ce n'était encore qu'une enfant.

Ce n'était pas se montrer bien exigeant.

Le sabotier accueillit donc favorablement la demande du jeune forgeron.

Ces accordailles préliminaires devaient rester se-

fauteurs de nouvelles ne respectent pas même ceux que leur haute situation dans l'armée devrait du moins mettre à l'abri de leurs atteintes.

Une nouvelle aussi étrange qu'absurde, lisons-nous dans le *Sport*, a été répandue dans Paris et reproduite par plusieurs journaux, les uns sous la forme dubitative, les autres affirmativement. D'après ces bruits, le général de division Deligny aurait été tué en duel par le général Legrand. Nous savons de source certaine que cette version est complètement inexacte. Il n'a pas même existé l'apparence d'un conflit entre ces deux officiers généraux.

M. le général Deligny, dont on avait annoncé la mort, est né à Chinon vers 1812. Il est général de division depuis le 11 novembre 1859.

Deux dépêches ont été adressées de Chinon, où réside encore la mère du général Deligny, à M. le chef du personnel au ministère de la guerre. Elles ont été suivies d'une réponse identique, de nature à rassurer les amis du général.

La première, envoyée mardi par M. Daviau, agent-voyer de l'arrondissement de Chinon, a été suivie de cette réponse :

« Il n'y a rien de vrai dans les bruits qui circulent sur le général Deligny, qui va très-bien. » Signé : COLSON. »

La seconde, expédiée par M. Maurice Fermé, maire de Chinon, au ministre de la guerre, était ainsi conçue :

« Les journaux répètent qu'un général a été tué; ils nomment M. Deligny, est-ce vrai? »

Voici la réponse :

« Il n'y a rien de vrai dans les bruits qui circulent sur le général Deligny. »

» Signé : COLSON. »

Il a été remarqué que, fréquemment, des voyageurs donnent à leurs correspondants leur adresse dans des hôtels où, par suite de circonstances diverses, ils ne se rendent pas. Les lettres qui leur sont ainsi adressées sont livrées par les facteurs dans la maison indiquée, et, après y être restées longtemps en souffrance, attendant leur destinataire sans le voir arriver, finissent trop souvent par être perdues pour lui et l'expéditeur.

Afin de sauvegarder des intérêts souvent importants, et de pourvoir même à l'imprévoyance des intéressés et à l'indifférence des maîtres d'hôtels, M. le directeur général des postes vient de prendre les dispositions suivantes :

Les receveurs des postes feront opérer, le dernier jour de chaque mois, une visite dans les hôtels du lieu de leur résidence, pour y recueillir les lettres distribuées dans le cours du mois précédent, et qui, à cette époque, c'est-à-dire après un mois entier de séjour, et moins de deux, n'auront pas encore été retirées par les voyageurs destinataires.

crètes entr'eux, jusqu'au jour où elles pourraient être remplacées par des fiançailles définitives.

Mais Auguste avait la permission de venir à la maison, — en colorant ses visites de l'amour de l'Art du sabotier.

Il devait faire son entrée en demandant à acheter une paire de sabots. Il ne s'en trouverait pas à son pied; on prendrait sa mesure; ce qui lui fournirait l'occasion de revenir chercher les sabots fabriqués exprès pour lui.

Le reste irait tout seul.

— Surtout, mon ami, avait dit le père Pavilly à son futur gendre, surtout ne prononcez pas le mot de mariage à l'oreille de la « petite; » ce mot effrayerait la pauvre enfant, qui est la timidité même.

Et le jeune forgeron et le sabotier se séparèrent, après s'être donné une cordiale poignée de main et promis de se revoir le dimanche suivant, qui était proche, ce dont chacun se félicita au fond du cœur.

Le bienheureux jour arrivé, Auguste ne manqua pas de se rendre chez Jean Pavilly, afin d'y acheter une paire de sabots, qui ne devait pas s'y trouver, et d'y faire prendre sa mesure, comme il avait été con-

La taxe de celles de ces lettres qui n'auront pas été affranchies ne sera, dans aucun cas, remboursée aux maîtres d'hôtels, à moins d'une autorisation spéciale de l'administration.

Les lettres ainsi reprises dans les hôtels seront immédiatement envoyées à l'administration, qui prendra, à leur égard, les mesures nécessaires.

Ce sera seulement à la fin de chaque saison que, dans les villes de bains, aura lieu la visite à faire dans les hôtels. En dehors de cette exception et en temps ordinaire, les autres mesures leur resteront en tout point applicables.

La compagnie du chemin de fer d'Orléans vient d'informer M. le président de la Société des courses, qu'à l'occasion des courses de chevaux et du carrousel qui doivent avoir lieu à Saumur les 6, 7 et 8 août prochain, elle consent à faire délivrer pendant ces trois jours, aux gares de Tours et de Nantes, ainsi qu'aux stations intermédiaires comprises entre ces deux points et Saumur, des billets aller et retour, de toutes classes, pour Saumur, avec une réduction de 40 % sur le prix du tarif général.

Ces billets seront valables pour le retour jusqu'au 9 août inclusivement. Ils donneront droit à l'admission dans tous les trains réguliers de voyageurs, les trains-poste et les trains express exceptés.

### ADMINISTRATION DES POSTES.

Des examens au surnumérariat des postes auront lieu le 10 août prochain.

Les jeunes gens qui seraient dans l'intention de prendre part à ces examens, devront se présenter sans délai devant le directeur chef du service des postes du département où ils résident, chargé de leur donner tous les renseignements dont ils pourraient avoir besoin.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODERT.

## Dernières Nouvelles.

New-York, 8 juin. — Le général Grant est arrivé ici. On lui a fait une réception enthousiaste. Il a assisté à un meeting tenu pour exprimer l'adhésion des citoyens à l'administration de M. Johnson.

Les résolutions votées dans ce meeting demandant qu'une indemnité soit réclamée aux puissances neutres pour les dommages causés au commerce américain par les corsaires confédérés.

Le meeting s'est aussi prononcé en faveur du suffrage des nègres.

On connaît aujourd'hui les dépositions qui avaient été supprimées dans le procès de conspiration. Trois témoins ont déposé qu'ils

venu entre les deux interlocuteurs de la forêt.

Grande fut la surprise de Marie, en voyant entrer chez son père l'un de ses danseurs de la fête du pays, habitant de Sainte-Marthe, et en lui entendant demander des sabots.

Il n'y avait, pourtant, rien d'extraordinaire dans le fait en lui-même; tous les jours, des gens de Sainte-Marthe venaient acheter des sabots chez son père, qui s'était fait une réputation dans son métier, en n'employant jamais que du bois sec pour ses produits, tandis que ses confrères ne se faisaient aucun scrupule de se servir de bois vert, sauf à le vendre pour du sec; mais ils en étaient souvent pour leurs mensonges, auprès des connaisseurs, et les gens de Sainte-Marthe, vivant au milieu des bois, n'étaient pas faciles à refaire sur ce point.

A l'aspect du jeune forgeron, le doux visage de la jeune fille se colora d'une vive rougeur, qui la rendait plus séduisante encore. Elle se trouvait alors vêtue de ses habits de tous les jours, car c'est à peine s'il était huit heures et le ménage n'était pas encore achevé. Mais cette mise commune, qui, pour tout autre, eût été un crève-cœur, ne préoccupait nullement la douce enfant, tant tout était simple et naturel en cette jeune âme.

avaient feint de marcher d'accord avec les notabilités confédérées habitant le Canada, et qu'ils s'étaient assurés, par ce moyen, de la complicité de M. Davis et d'autres chefs du Sud dans le complot formé pour l'assassinat de M. Lincoln.

M. Johnson a déclaré tenir quittes de toute poursuite tous les militaires confédérés au-dessous du grade de lieutenant qui auront prêté serment de fidélité.

Pour les dernières nouvelles : P. GODERT.

Félicitons M. BRUNET, l'éditeur de la rue Bonaparte, 51, car il a un talent, c'est celui de savoir trouver des écrivains dont la plume est entraînée : nous voulons parler de M. Bénédicte Révoil et de M. Auguste Guinnard.

M. Bénédicte Révoil est un romancier de talent et un auteur heureux. Tant mieux, c'est justice. Il vient d'écrire trois romans : — *Li Ange des Prairies* (1 vol. 2 fr.), *la Sirène de l'Enfer* (1 vol. 2 fr.), *les Pariars du Mexique* (1 vol. 2 fr.), qui rivalisent d'intérêt avec les livres du capitaine Meyne-Reid et avec ceux de Fenimore Cooper. Ils ont la même couleur, la même verve que ceux de ces deux illustres romanciers.

Ces trois volumes sont les premiers d'une série de dix-huit du même genre que le public se disputera avec fureur, comme il s'est disputé *les Chasseurs de chevelures* et *le Dernier des Mohicans*. Nous ne dirons pas que l'intrigue des romans de M. Bénédicte Révoil s'enchaîne avec un rare bonheur, que le drame est palpitant d'intérêt, que les incidents se succèdent avec une rapidité si prodigieuse que le lecteur halestant tourne la page d'un doigt fébrile, ce serait nous répéter; nous dirons seulement que M. Guinnard peut seul lutter avec lui pour attirer l'attention et la sympathie du public par le récit des horribles souffrances qu'il retrace dans son volume : *Trois ans d'Esclavage chez les Patagons* (1 vol. 3 fr. 50). Fait prisonnier par les Patagons, vendu comme esclave à douze ou quatorze reprises différentes, accablé de coups et de mauvais traitements, n'ayant pour toute nourriture que de la viande de cheval crue, il subit pendant plus de trois ans un martyre sans nom, auquel la fuite put seule mettre fin. Ici ce n'est plus la fiction, comme chez M. Révoil, ce sont des douleurs vraies et immenses, ratées par la victime elle-même, avec un accent de vérité et de simplicité qui arrache des larmes au lecteur le plus impassible.

M<sup>lle</sup> GAULTIER-BRIÈRE a l'honneur de faire savoir qu'elle ouvre un externat, pour les jeunes filles, rue de Bordeaux, n° 9, à Saumur.

La maison, située dans un des plus beaux quartiers de la ville, offre tous les avantages désirables, sous le rapport de la salubrité, du confortable et de l'agrément.

Les enfants qui seront confiées à M<sup>lle</sup> Gaultier, recevront de sa part les soins les plus

Marie vit son père remuer sa boutique pour trouver une paire de sabots au pied du jeune forgeron; et elle l'entendit lui disant :

— C'est comme un fait exprès... Il faut que le diable s'en mêle... (le diable ici, c'était l'amour!) Il n'y a qu'un moyen de sortir de là, c'est de prendre votre mesure et de vous faire des sabots à votre pied. Mais cela vous obligera de revenir.

— Il n'y a qu'un pas de Sainte-Marthe au Fidelaire, avait ajouté vivement Auguste. (Un pas! traduisez une lieue).

Toutes ces finesses étaient aussi claires que de l'eau de roche...

Pourtant, la jeune fille ne devina pas la ruse des deux diplomates — en sabots.

Elle plaignait même le jeune forgeron; d'être obligé de revenir; mais, quoique cette commisération fût sincère, il s'y mêlait comme une sorte de douceur, de charme secret, que la jeune fille tremblait de s'avouer...

(La suite au prochain numéro).

assidus, sous le rapport de l'instruction et de l'éducation, et trouveront près d'elle toutes les sollicitudes de la mère de famille.

M<sup>me</sup> Gaultier-Brière recevra également des pensionnaires. (260)

**BULLETIN FINANCIER.**

L'attention du public financier n'a pas manqué d'ailleurs cette semaine : la discussion des budgets français, l'adjudication de l'emprunt espagnol, le résultat de la souscription italienne, la formation projetée de la grande Société algérienne, ont tour à

tour défrayé les conversations de la Bourse. Le monde de la spéculation s'est particulièrement occupé de l'éroulement d'une spéculation organisée sur les actions de Lyon dans des proportions colossales.

Le brusque dénoûment de cette opération a amené sur le Lyon une baisse facile à comprendre, mais qui ne saurait inquiéter les actionnaires, puisqu'elle est le résultat de circonstances passagères. Pendant deux jours, on a fait baisser ainsi le Comptoir d'escompte et le Crédit foncier, sous le prétexte qu'un gros spéculateur était obligé de se liquider à tout prix. Mais ces deux valeurs n'ont pas

tardé à se relever, et les vendeurs à découvert n'ont pas été les derniers à favoriser leur reprise.

Aucun autre incident n'a signalé la semaine; la rente est restée stationnaire de 67-45 à 67-40. Dans deux jours on détache le coupon de 75 centimes, ce qui ne le fait guère ressortir qu'à 66-80. Il est bien probable que le cours de 67 francs sera facilement regagné.

L'Emprunt italien a touché 67 francs, pour retomber à 66-80; l'Emprunt mexicain a fléchi à 43 1/2, mais les Obligations restent tenues de 528-75 à 530.

Les chemins de fer français ne varient pas, et parmi les chemins étrangers on continue à remarquer la faiblesse des lignes espagnoles.

Le Crédit mobilier a très-légerement fléchi. Il se tient très-passablement à 770. Le Mobilier espagnol est moins bien tenu que la semaine dernière. Il a baissé, ainsi que les Paquebots transatlantiques, le Gaz et la Société immobilière; la baisse de ces valeurs au-dessous des cours actuels paraît bien difficile. — J. Paradis.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M<sup>e</sup> BEDON, notaire aux Rosiers.

**A VENDRE A L'AMIABLE,**

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> BEDON, notaire aux Rosiers, En totalité ou par parties, 1<sup>re</sup> LA

**FERME DU GRAND-BAS-MOU**

Commune des Rosiers,

Consistant en bâtiments, terres labourables et prés en plusieurs morceaux, d'une contenance totale d'environ 14 hectares.

Cette ferme est actuellement exploitée par le sieur Jean Mazé.

2<sup>me</sup> Un MORCEAU DE TERRE LABOURABLE, contenant environ 50 ares, situé dans la grande prairie des Rosiers,

Exploité par ledit sieur Jean Mazé.

3<sup>me</sup> Et un MORCEAU DE TERRE LABOURABLE, situé au Chemin-aux-Moines, commune des Rosiers, contenant environ 28 ares et demi,

Exploité par le sieur Napoléon Renault.

Entrée en jouissance le 1<sup>er</sup> novembre 1865 pour les terres affermées au sieur Mazé, et le 1<sup>er</sup> novembre 1865 pour le morceau de terre du Chemin-aux-Moines.

Facilités pour les paiements.

S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, audit M<sup>e</sup> BEDON, notaire aux Rosiers. (279)

Etude de M<sup>e</sup> HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

**GRANDE**

**VENTE MOBILIÈRE**

Pour cessation d'affaires.

Le lundi 19 juin 1865, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> Henri Plé, commissaire-priseur, à l'hôtel des Voyageurs, à Saumur, rue d'Orléans, tenu par M<sup>me</sup> veuve VINCENT, à la vente publique aux enchères du mobilier garnissant ledit hôtel.

Il sera vendu :

20 lits garnis de couettes, matelas, traversins, oreillers, couvertures, couvre-pieds, rideaux, 120 draps, 600 serviettes, 60 nappes, 200 tabliers de cuisine et de chef, 400 essuie-mains, taies d'oreillers, commodes, armoires, buffets, tables de nuit, tables de toilette et quantité d'autres tables, pendoles, flambeaux, candélabres, glaces, fauteuils, chaises garnies et autres, cheminées prussiennes, poêle, grande quantité de porcelaines et cristaux, belle batterie de cuisine en cuivre.

400 bouteilles de vin de Bourgogne, première qualité, de 1858; 500 bouteilles de Bordeaux, de 1858; 200 bouteilles de Champigny, de 1846 et 1858; vins de Lunel, Frontignan, Madère, Champagne première qualité et champanisé; vins des Coleaux, mousseux, première qualité, de 1858 et 1861; vins d'Espagne et de Chablis.

Deux bonnes charrettes, harnais et quantité d'autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

M. BUSSON, greffier du tribunal de commerce de Saumur, DEMANDE UN COMMIS âgé de plus de 25 ans.

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

**A VENDRE UNE MAISON**

Ruelle du Petit-Pré;

Mise à prix..... 500 fr. Plusieurs morceaux de VIGNE, avec Pavillon, au Clos-Poinçon;

Mise à prix... 100 fr. les 5 a. 50 c. S'adresser audit notaire. (276)

**A CEDER**

Pour la Toussaint 1865, ou la Saint-Jean 1866,

**UNE AUBERGE**

Située au Chapeau,

Commune de Saint-Lambert, Avec une belle clientèle, jeu de boule, billard, écurie, 4 chambres à coucher, etc.

S'adresser à M. POIRIER, propriétaire. (264)

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean 1865, UNE PORTION DE MAISON, PREMIER et SECOND ÉTAGE,

Rue d'Orléans, n° 69. S'adresser à M<sup>me</sup> SEONNET, rue de la Fidélité. (175)

M. BINSSE, huissier à Saumur, demande un PETIT CLERC. (268)

Etudes de M<sup>es</sup> DEHAU et AUBERT, notaires à Baugé.

**VENTE DE MEUBLES**

APRÈS DÉCÈS.

Le jeudi 22 juin 1865, à 11 heures du matin, et jours suivants,

M<sup>es</sup> DEHAU et AUBERT, notaires à Baugé, procéderont, dans une maison sise à Baugé, rue du Champ-Boisseau, à la vente aux enchères publiques d'un beau mobilier dépendant de la succession de M. Florent Papin, décédé, maire de Baugé. On paiera comptant et 5 0/0 en sus. (280)

**A LOUER**

PRÉSENTEMENT,

**UNE MAISON**

Rue de la Chouetterie,

Avec JARDIN, donnant sur le Champ-de-Foire. Cette maison servait autrefois de magasin à M. Pérato, qui apporterait les modifications qui seraient demandées. S'adresser à M. PÉRALO, rue Neuve-Beurepaire. (235)

M<sup>me</sup> PRIOU, auteur de l'Oïdiodine, réactif, contre l'oidium, informe MM. les propriétaires de vignes que le dépôt de cette substance est toujours à Saumur, rue de la Visitation, 51, chez M. Pinard.

**NOUVELLE SOUSCRIPTION**

Chez PAUL GODET, imprimeur-libraire à Saumur.

**DICTIONNAIRE**

DE LA

**CONVERSATION ET DE LA LECTURE**

INVENTAIRE RAISONNÉ DES NOTIONS GÉNÉRALES LES PLUS INDISPENSABLES A TOUS,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANTS ET DE GENS DE LETTRES,

Sous la direction de M. W. DUCKETT.

**SECONDE ÉDITION**

Seize volumes, grand in-8°, format dit Panthéon littéraire, de 800 pages chacun, à deux colonnes,

Renfermant les 68 volumes de la première édition, refondus, corrigés et augmentés de plus de 15,000 articles nouveaux et tout d'actualité.

L'Ouvrage complet : 200 francs au lieu de 400 francs, prix de la 1<sup>re</sup> édition.

Un exemplaire est déposé au bureau du journal pour les personnes qui désireraient examiner cet important ouvrage.

**RÉVOLUTION AGRICOLE**

OU

**MOYEN DE FAIRE DES BÉNÉFICES EN CULTIVANT LES TERRES**

1 vol. in-18 avec figures dans le texte, 3 fr. franco par la poste.

Écrire franco à M. CHAMEROT, libraire, rue du Jardinnet, 15, à Paris, ou à M. GOIN, libraire, rue des Ecoles, 82, Paris.

Cet ouvrage est l'un des plus utiles de tous ceux qui ont été publiés sur l'Agriculture.

**CHRONIQUES SAUMUROISES**

PAR M. PAUL RATOUIS,

Juge de paix, conseiller d'arrondissement, et membre du conseil municipal de la Breille.

**TABLE DES PRINCIPAUX CHAPITRES :**

Le vieux Manège et les Halles; — L'ancien Théâtre et la Promenade; — Le Puits-Cambon, à la Breille; — Les deux Notre-Dame; — Notre-Dame-des-Ardilliers; — Notre-Dame-de-Nantilly; — Le Château de Saumur, depuis son origine, sous Pépin-le-Bref, sous Charlemagne, sous la Féodalité, sous la maison de France; — Le Château de Saumur et Duplessis-Mornay; de Henri IV à Napoléon 1<sup>er</sup>; — Documents historiques.

UN VOL. IN-12 CHARPENTIER,

Prix : 1 fr. 25 c.,

A Saumur, au bureau du journal, et chez tous les libraires.

Chez JAVAUD, libraire-éditeur, à Saumur,

**IDÉES PRATIQUES**

SUR

**LA CAVALERIE**

Par M. le général de division comte de ROCHEFORT,

Un fort volume in-8°, avec planches et tableaux explicatifs, orné du portrait de l'auteur.

Prix : 6 francs.

Cet ouvrage est précédé du récit de la brillante conduite faite par MM. les officiers de l'École de cavalerie à leur général, lors de son départ pour l'armée d'Italie, fête qui a eu tant d'éclat, que Saumur en conservera toujours un précieux souvenir.

**BOURSE DE PARIS.**

RENTES ET ACTIONS	BOURSE DU 15 JUIN.			BOURSE DU 16 JUIN.		
	au comptant.	Dernier cours.	Hausse. Baisse.	Dernier cours.	Hausse. Baisse.	
3 pour cent 1862.	67 30	» » »	10	66 55	» » »	05
4 1/2 pour cent 1852.	95 50	» » »	12	95 60	» » »	10
Obligations du Trésor.	452 50	» » »	»	452 50	» » »	»
Banque de France.	» » »	» » »	»	3650	» » »	»
Crédit Foncier (estamp.)	1275	» » »	»	1276	» » »	5
Crédit Foncier colonial.	» » »	» » »	»	» » »	» » »	»
Crédit Agricole.	645	» » »	»	645	» » »	»
Crédit industriel.	710	» » »	»	707 50	» » »	2 50
Crédit Mobilier.	755	» » »	2 50	740	» » »	15
Comptoir d'esc. de Paris.	892 50	» » »	7 50	892 50	» » »	»
Orléans (estampillé).	820	» » »	»	821 25	1 25	»
Orléans, nouveau.	» » »	» » »	»	» » »	» » »	»
Nord (actions anciennes).	1065	» » »	2 50	1065	» » »	»
Est.	503 75	1 25	»	503 75	» » »	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	841 25	» » »	2 50	831 25	» » »	10
Lyon nouveau.	» » »	» » »	»	» » »	» » »	»
Midi.	576 25	1 25	»	575	» » »	1 25
Ouest.	526 25	» » »	»	523 75	» » »	2 50
C <sup>e</sup> Parisienne du Gaz.	1655	» » »	2 50	1655	» » »	»
Canal de Suez.	450	» » »	2 50	450	» » »	»
Transatlantiques.	497 50	» » »	»	485	» » »	12 50
Emprunt italien 5 0/0.	66 65	» 05	»	66 55	» » »	10
Autrichiens.	492 50	» » »	1 25	492 50	» » »	»
Sud-Autrich.-Lombards.	492 50	» » »	»	480	» » »	12 50
Victor-Emmanuel.	302 50	» » »	8 75	300	» » »	2 50
Russes.	» » »	» » »	»	» » »	» » »	»
Romains.	240	» » »	20	241 25	1 25	»
Crédit Mobilier Espagnol.	475	» » »	5	470	» » »	5
Saragosse.	315	» » »	6 25	312 50	» » »	2 50
Séville-Xérès-Séville.	122 50	» » »	1 25	120	» » »	2 50
Portugais.	197	» » »	»	210	13	»
<b>OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.</b>						
Nord.	316 25	» » »	»	316	» » »	»
Orléans.	303	» » »	»	303	» » »	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	302	» » »	»	302	» » »	»
Ouest.	298 50	» » »	»	298 50	» » »	»
Midi.	297 75	» » »	»	298	» » »	»
Est.	296 25	» » »	»	295 50	» » »	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.